



L'ÉDITO DU MAIRE



Bonjour,

L'été arrive en avance cette année, le printemps nous a offert de fortes chaleurs avant de céder la place au temps des cerises.

Quoi de neuf au Minihic sur Rance ?

- Rue du Maréchal Leclerc : nous réalisons les travaux du réseau d'eaux pluviales qui reprend également l'impasse F. Guilloux et la rue du grand Ruet.

Je remercie les riverains qui ont fait preuve de patience et de compréhension face aux désagréments subis. Qu'ils se rassurent, tout sera terminé au plus tard le 10 juillet.

- Le bâtiment des services techniques verra enfin le jour, je l'espère, avant la fin de l'année.

Nous sommes à mi-mandat et notre programme est tenu à quelques mois près.

Nous avons heureusement programmé les investissements majeurs les trois premières années car l'état se désengage à subventionner nos projets pour les trois ans à venir (suspension de la DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

L'État ayant par ailleurs programmé la suppression de la taxe d'habitation, comment financer nos futurs projets ?

Mais courage, l'État, par le biais de l'EDF nous a montré la voie : pour cacher la vase il suffit de monter le niveau des eaux !

Il suffira donc de nous intégrer dans une communauté de communes et dans un PNR regroupant chacun environ quatre-vingt communes pour nous faire disparaître aux yeux et aux oreilles de nos grands élus...

Bel été à tous !

Claude RUAUD





INFOS MUNICIPALES

LE MINIHC, LEUR TREMLIN POUR L'AVENIR?

Ces jeunes, vous les connaissez ? Nombre d'entre vous les ont croisés. Trois années durant, ils ont contribué au service du public à la mairie du Minihic sur Rance dans le cadre d'un contrat d'avenir de 3 ans. Celui-ci parvient à son terme fin juin pour Cédric et Dimitri et fin octobre pour Nelly.

Il y a 3 ans...

Ils avaient bien, individuellement, un projet d'orientation : les métiers de la petite enfance pour Nelly, ceux du bâtiment pour Dimitri et Cédric. Mais celui-ci n'aboutit pas, soit faute d'offres d'emploi correspondant dans les métiers de la petite enfance, soit faute de qualification ou d'expérience suffisante dans le bâtiment. Alors, de petits boulots en périodes de chômage, de périodes de chômage en projet de stage, ils ont répondu favorablement à la proposition de la commune. Celle-ci devait alors mettre en place la réforme des rythmes scolaires d'une part et étoffer l'activité de ses services techniques d'autre part.



Nelly, Dimitri et Cédric

Nelly a pris en charge les activités manuelles auprès des enfants dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire, prêté main forte dans les temps de garderie et de cantine. Dimitri et Cédric se sont initiés à l'entretien et l'aménagement des espaces verts, notamment lors du chantier de rénovation du parc de la mairie. Ils ont été formés au maniement des engins de chantier, s'ouvrant ainsi de nouvelles perspectives. Ils ont su s'adapter aux besoins de la commune, Dimitri et Nelly ont par exemple géré le camping du rivage en 2016. Nelly a aussi contribué au travail administratif à la mairie.

Tous les trois ont pu, avec le concours actif des services, bénéficier de temps de formation qui ont permis à l'une d'élargir ses connaissances en animation destinée aux enfants, aux autres d'obtenir leur permis poids lourd, précieux sésame pour leur orientation actuelle.

Ensemble ils soulignent les acquis positifs de cette expérience :

- « La polyvalence et la diversité des travaux confiés ont contribué à étoffer leurs capacités d'adaptation, leur curiosité et leur expérience. »
- « La prise en compte du travail en équipe. La qualité des relations humaines rencontrées, en particulier le fait d'avoir été considérés comme des agents à part entière et jamais cantonnés à l'image de stagiaire de passage, ou d'homme ou femme à tout faire. »

Demain...

Force est de reconnaître qu'après trois ans les embûches n'ont pas entièrement disparu de leur chemin vers l'accès à l'emploi. Pour autant, il y a eu des gains pour tous qu'il leur appartient d'exploiter. Nelly a conforté ses atouts dans le secteur de la petite enfance où elle a élargi ses compétences. Cédric et Dimitri vont chercher à valoriser leurs acquis dans le domaine des transports qui offre aujourd'hui des perspectives. Cédric, déjà, vient de signer un contrat de six mois en tant que chauffeur avec la Ville de Saint-Malo, optimisant ainsi son expérience en collectivité publique. Nelly quant à elle termine son contrat en octobre prochain. Elle assurera l'accueil au camping cet été et participera à la rentrée scolaire en septembre.

Après trois années passées parmi nous, nul doute que leur absence va se ressentir. La municipalité dans son ensemble tient à leur faire savoir qu'elle a apprécié leur présence et leur implication. Elle leur souhaite le meilleur dans leurs prochaines vies, personnelle et professionnelle.

LA LORGNETTE

Le 2 avril 2017, le maire Claude Ruaud, a inauguré le nouvel équipement communal LA LORGNETTE en présence des élus de la Communauté de communes, des élus du Minihic, des présidents d'association et d'un public minihicois important.

La LORGNETTE est le nom retenu par la majorité des Minihicois. Il a été choisi parmi plusieurs propositions. Il rappelle astucieusement le parti architectural du bâtiment. Nous souhaitons en effet avec le cabinet d'architectes 56 S que les activités dans ce bâtiment, qu'elles soient sportives ou associatives, soient vues de l'extérieur pour donner de la vie à ce quartier en dehors des heures scolaires.

Des associations sportives ont déjà pris en main cet équipement, ainsi que les enfants dans le cadre des TAPS.

La grande salle côté nord (séparable avec sa cloison mobile centrale) sera équipée de tables et chaises en juillet pour les réunions et les activités associatives.

La cantine scolaire sera transférée dans la salle au sud courant octobre; la cuisine existante restant en fonction avec une «liaison chaude». Le trajet des enfants école-cantine sera ainsi totalement sécurisé.

Cette réalisation a reçu le 1^{er} prix du Concours d'architecture «ARCHI DESIGN CLUB AWARDS 2017» catégorie culture: équipement culturel et associatif.

C'est la qualité de son intégration dans notre bourg et le choix des matériaux qui ont été remarqués par le jury, composé d'architectes et de journalistes spécialisés.

Le jury a résumé ainsi ses motivations: «Le projet surgit de sa vocation urbaine: créer un équipement public qui accueillera un pôle périscolaire et associatif. Simple volume extrudé, il combine des salles d'activités périscolaires, un restaurant scolaire et un espace associatif.

La forme du projet découle d'une invitation aux usages. Sur la façade principale, les murs s'inclinent vers l'intérieur pour générer un hall d'accès extérieur. Ce travail de transition entre espaces extérieur et intérieur a pour but d'offrir un véritable lieu de rencontres pour les habitants. Depuis l'intérieur, les pignons transparents offrent d'amples vues sur l'environnement, à la fois urbain et paysager.

L'ensemble est bâti avec des pierres massives provenant de la région, qui se fondent dans les typologies du bourg. La masse, compacte et simple, s'intègre dans l'existant, zone soumise à l'aval d'un architecte des bâtiments de France.»



DÉPART EN RETRAITE DE YVES RANCIEN



En poste au Minihic sur Rance, pendant plus de vingt-quatre ans, le secrétaire de mairie, Yves Rancien prendra officiellement sa retraite le 31 juillet prochain.

Depuis le 1^{er} janvier 1993, avec les cinq maires qui ont marqué la vie municipale de ces dernières années, il aura été la cheville ouvrière des évolutions et transformations de la commune : assainissement, extension et rénovation de l'école, rénovation du centre bourg...

Il aura été également une figure majeure de la mairie au cours de ces années, en contact avec la population et en tant que grand « ordonnateur » des finances publiques il aura assisté à la transformation du paysage politique et économique avec la naissance de l'Intercommunalité.

Il va désormais pouvoir profiter de son temps libre pour pêcher, faire du vélo ou voyager au pays basque, région

qu'il affectionne particulièrement. Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Depuis le 6 février dernier, vous pouvez voir un nouveau visage à la mairie : il s'agit de Johann Couëtuhau. Âgé de 27 ans et originaire de Trévou-Tréguignec près de Perros-Guirec, il remplace Yves Rancien au poste de secrétaire de mairie. Détenteur d'un Master2 "Aménagement et développement des territoires", il a déjà effectué de nombreux remplacements en collectivités territoriales. Il a également suivi la formation PREMICOOL (préparation aux missions des collectivités) au centre de



gestion 35. Rigoureux, sérieux, il a à cœur de servir la commune tout en tenant compte des évolutions économiques, juridiques, financières qui contraignent la vie politique et communale.

Nous tenons à lui souhaiter la bienvenue et bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.



URBANISME ET TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR « LES PISSOIS »

Point sur l'avancée du Projet Urbain Partenarial (PUP)

La municipalité a souhaité favoriser l'urbanisation de ce secteur situé en cœur de bourg dont la desserte n'est pas totalement réalisée en termes de réseaux et de voirie.

L'intervention de la commune s'est inscrite dans une volonté d'accompagner les initiatives privées dans le processus d'urbanisation en assurant une densification harmonieuse.

Suite aux études menées en concertation avec les propriétaires concernés, le PUP est apparu comme l'outil le plus adapté pour répondre à la problématique de réalisation des travaux de voirie et réseaux nécessaires pour l'urbanisation.

Par délibération en date du 10/12/2015 le conseil municipal a institué le périmètre global PUP et autorisé la signature des conventions avec les propriétaires pour une participation financière aux équipements publics, lesquels seront réalisés par la commune.

A ce jour, quatre conventions de PUP ont été signées par les intéressés et trois permis de construire ont été autorisés.



OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DU CLOS REDIER

L'opportunité s'est présentée à la commune de réaliser un programme de 15 logements dont 5 logements locatifs sociaux en cœur d'îlot permettant de développer une mixité sociale et intergénérationnelle et de répondre à un objectif d'économie du foncier.

Pour mener à bien ce projet, la commune a fait appel aux partenaires suivants :

- Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF) pour le portage de l'acquisition du foncier.

L'EPF a acquis le terrain en décembre 2015.

- Émeraude Habitation pour le projet d'aménagement global.

L'opération comporte cinq logements locatifs sociaux et dix logements en accession sociale à la propriété (T3-T4-T5), le tout en maisons individuelles.

La demande de permis de construire est en cours d'instruction.

- Bureau d'étude pour la réalisation des équipements publics (voirie – réseaux).

Le bureau d'étude a pour mission de programmer les extensions de réseaux et d'organiser les accès pour faciliter les liaisons.



GÉOPORTAIL DE L'URBANISME – SITE INTERNET

Dans le cadre de la directive Inspire (2007/2/CE), les données communales d'urbanisme devront être mises à disposition du public et intégrées au site Géoportail de l'urbanisme par les communes. A partir du 1^{er} janvier 2020, toutes les données des PLU de toutes les communes devront être accessibles sur ce portail.

Avec l'assistance du service en charge du Système d'Information Géographique (SIG) de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude, la commune du Minihic y a intégré le PLU approuvé le 21 mars 2017.

Le public peut ainsi accéder au dossier de PLU à partir de ce site et avoir une information complète à la parcelle.

Adresse du site :

<http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

RUE DU MARÉCHAL LECLERC : RÉSEAUX ET VOIRIE

Les travaux de réhabilitation ont été programmés en trois phases :

- La 1^{ère} phase, réalisée, concernait l'effacement du réseau électrique, du réseau Orange et la rénovation de l'éclairage public.
- La 2^{ème} phase est engagée. Elle concerne le réseau des eaux pluviales. Ces travaux devraient se terminer dans la première quinzaine de juillet.
- Il restera la 3^{ème} phase qui portera sur la

rénovation de la chaussée et les éventuels aménagements. La fin des travaux est prévue avant l'été 2018.



FINANCES

BUDGET COMMUNAL

Dans la continuité de 2016, le budget 2017 de la commune est marqué par une volonté de poursuivre l'investissement en matière d'équipement. Ainsi le dernier trimestre 2017 verra le début des travaux des ateliers techniques dont la commune a grand besoin en raison de l'obsolescence et de la vétusté du bâtiment actuel. Le budget a pris également en compte la

poursuite des travaux de voirie rue du maréchal Leclerc ainsi que l'aménagement du clos Redier où sous l'égide du bailleur social « Émeraude Habitation » devrait débuter courant 2018 la construction de 15 maisons individuelles dont 10 en accession à la propriété.

Vous trouverez ci-dessous le tableau synthétique des sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2016.

FONCTIONNEMENT		DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT 1 169 521 €	Charges à caractère général	401 820 €	34,4%	Produits des services	63 650 € 5,4%
	Ressources humaines	418 300 €	35,8%	Recettes fiscales	567 537 € 48,5%
	Charges de gestion courante	113 718 €	9,7%	Produits de gestion courante	6 500 € 0,6%
	Amortissements	7 518 €	0,6%	Dotations et participations	304 920 € 26,1%
	Intérêts de la dette	13 000 €	1,1%	Produits financiers divers	8 001,00 € 0,7%
	Dépenses imprévues et divers	65 165 €	5,6%	Résultat d'exploit. reporté	218 913 € 18,7%
	Epargne brute	150 000 €	12,8%		

INVESTISSEMENT		DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT 1 238 028 €	Remboursement de la dette	74 000 €	6,0%	Epargne Brute	150 000,00 € 12,1%
	solde d'exécut. d'investissement	186 903 €	15,1%	Produits de cession	89 573,00 € 7,2%
	Logiciels et études	33 639 €	2,7%	avances et acomptes	11 500,00 € 0,9%
	Travaux et équipement	309 200 €	25,0%	opérations ordre et patrimoniales	12 005 € 1,0%
	Bâtiment technique et aménagement urba	624 500 €	50,4%	Taxes et divers	302 000 € 24,4%
	opération ordre et patrimoniales	9 487 €	0,8%	Subventions d'équipement	362 436 € 29,3%
	Dépenses imprévues	299 €	0,0%	Emprunts	310 514 € 25,1%

EPARGNE NETTE = Epargne brute - Remboursement de la dette = 76 000 €

LES TAXES

Pour 2017, le Conseil municipal a décidé de maintenir en l'état les taux des impôts locaux.

A savoir : Taxe d'habitation : 13,30%

Taxe foncière propriétés bâties : 14,60%

Taxe foncière propriétés non bâties : 50,00%



ENVIRONNEMENT

UN BESOIN VITAL : L'eau.

Un déficit en précipitations l'hiver dernier, puis un second épisode de sécheresse en début de printemps, ont sérieusement réduit les réserves en eau du Pays de Saint Malo. Cette situation inquiétante a fait craindre de grandes difficultés pour passer le pic estival, particulièrement sensible sur notre territoire balnéaire, qui voit sa population décupler en été. A ce jour, la situation s'est améliorée pour atteindre, début juin, le niveau minimal requis pour passer le cap de l'été dans des conditions météorologiques normales. La situation reste donc fragile. C'est pourquoi, nous vous invitons à consommer l'eau avec parcimonie et à respecter les règles et usages de bon sens que vous trouverez dans la fiche ci-jointe éditée par l'agence de l'eau.

Sont interdits



Le remplissage et la vidange des piscines familiales à usage privé*

* Sauf si le remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs



Interdiction d'arroser

les pelouses, massifs floraux ou arbustifs, entre 8h et 20h *

* L'interdiction sera peut-être totale courant de l'été. Une restriction pourra également toucher les potagers



Le lavage des voitures hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou recyclage



Le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers et toitures*

* Sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression

Les alternatives



Baignade dans une piscine ou un plan d'eau de son secteur



Binage

Paillage



Récupération de l'eau de pluie



Lavage dans une station professionnelle équipée d'un système à haute pression ou de recyclage



Appel à un professionnel équipé de lances à haute pression

ÉPANDAGE EN BORDURE DU LITTORAL.

La directive européenne 91/676/CEE dite «Directive Nitrates» a pour objectif de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole. En France, elle se traduit par la définition de «zones vulnérables» où sont imposées des pratiques agricoles particulières pour limiter les risques de pollution. La région Bretagne est classée en totalité dans cette catégorie. En conséquence, pour limiter les fuites de nitrates vers les eaux, les quantités d'azote issu des effluents d'élevage pouvant être épandues annuellement sont plafonnées pour l'ensemble des

exploitations bretonnes. Ainsi, les épandages de fertilisants azotés sont interdits pendant certaines périodes, qui varient selon le type de culture et le type de fertilisants azotés. De plus, des distances minimales d'épandage sont à respecter en fonction de la proximité des zones à risques : **lieux de baignade et plages, zones conchylicoles, forages, puits hors prises d'eau AEP et périmètre de protection.** Par exemple l'épandage de fertilisants organiques (lisier, fumier) est interdit à moins de 500 m des zones conchylicoles.
Information Cœur Émeraude

ENTREtenir AU NATUREL

PRENDRE SOIN DU JARDIN DÈS LE DÉBUT DU PRINTEMPS POUR ...

Avec l'arrivée des beaux jours, certaines plantes indésirables (pissenlit, rumex, plantain, chardon et laiteron) commencent à faire leur apparition dans les rues et les jardins.

Si vous ne souhaitez pas les voir se développer, il faut agir dès leur apparition. A l'état de plantules, leurs fines racines s'arrachent très facilement à la main ou à l'aide d'un outil (balai, râteau, binette...), sur terre humide. Renouvelée régulièrement, cette opération vous évitera un travail d'arrachage laborieux par la suite, ou l'utilisation de produits désherbants dangereux pour éliminer les racines

en profondeur. Si la plante vient à se développer, coupez les fleurs avant qu'elles ne grainent et ne se disséminent.

Après cela, un bon paillage à base d'écorce, de bois déchiqueté, de tonte sèche, de feuilles mortes ... évitera qu'elles ne gagnent les massifs ou le potager.

Et lorsque vous tondez votre pelouse, remontez la hauteur de coupe à 7 cm, cela aura pour effet garanti de limiter le développement de ces adventices.

Mais après tout, les plantes sauvages sont-elles si gênantes lorsqu'elles s'installent au pied d'un mur, au bord d'une allée ? Apprenons aussi à les apprécier, elles favorisent la biodiversité.

Réglementation relative à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour la protection de l'eau

Ne traitez pas à proximité de l'eau !

Pendant toute l'année, pour tout produit phytosanitaire

Caniveau, avaloir et bouche d'égout

→ Tout traitement est interdit

Fossé avec ou sans eau

→ Tout traitement à moins de 1 mètre des berges est interdit

Cours d'eau, canal, point d'eau

→ Tout traitement à moins de 3 mètres est interdit

Article L. 353-17 du Code Rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75000 € d'amende

Arrêté préfectoraux Bretagne - Février 2008 - Arrêté inter-municipal - 12 septembre 2008 et municipalité - Marséme 2007

... NE PLUS UTILISER DE PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX

Il est important de rappeler que les pesticides utilisés au jardin, dans les rues, sont dangereux pour la santé humaine et pour l'environnement. On en retrouve encore en quantités importantes dans les sols et dans les rivières qui alimentent nos ressources en eau potable.

... LES COLLECTIVITÉS DONNENT L'EXEMPLE !

L'ensemble des communes et intercommunalités du bassin versant de la Rance aval travaille à réduire l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts et voiries.

Depuis plusieurs années, notre commune avec l'appui de l'association COEUR Émeraude œuvre à la réduction des produits phyto-sanitaires, par la mise en place de techniques alternatives et préventives sur les espaces verts et voiries communaux : balayage régulier des voiries en régie par les services techniques, aménagements sans bordures pour faciliter l'entretien, éco-pâturage, fauchage tardif, nouvelles tombes sur carré végétalisé dans le cimetière, paillage des massifs à partir des déchets verts de la commune, ...

Un projet de jardin partagé est en cours et des supports de communication pour sensibiliser la population à l'entretien au naturel vont être installés.

Le 1^{er} juin 2017, la municipalité, avec l'accompagnement de COEUR Émeraude et la motivation des services techniques, a délibéré pour un engagement au niveau 5 de la charte régionale d'entretien des espaces publics. C'est-à-dire que nous n'utilisons plus du tout de produits phytosanitaires ou pesticides pour l'entretien de nos espaces verts et voiries, y compris dans le cimetière et sur le terrain de sports.

Afin de réussir cette transition dans des conditions de travail satisfaisantes pour nos agents techniques, nous avons opté pour l'acquisition d'une désherbeuse automotrice à conducteur marchant pour entretenir nos allées sablées (cimetière et chemins), ainsi que plusieurs espaces situés dans le centre bourg. Les aides financières du Conseil régional et de l'Agence de l'Eau ont été sollicitées pour cet achat.

ÉCOLE

ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

Les CP-CE1 avec Sandra Dupont

«Nous avons travaillé autour de l'arbre, la vie de l'arbre au fil des saisons et le rôle de l'arbre dans notre environnement.

Les enfants ont observé les arbres autour du Bois Joli; ils ont dessiné le paysage puis, de retour en classe, nous avons fait la maquette de ce paysage.

Enfin, pour finaliser le projet, nous avons fabriqué du papier recyclé afin de permettre à chaque enfant de comprendre pourquoi nous recyclons le papier dans l'école.

Ce papier a été utilisé pour fabriquer un joli marque page pour la fête des mamans.»



Les Petite et Grande sections de Sophie Dely

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, la classe de PS-GS a travaillé sur les différents métiers. Une maman de la classe est venue présenter son métier d'infirmière. La visite des pompiers a permis de comprendre leur rôle. Des lectures ainsi que des expériences sur le blé et la farine ont fait découvrir aux enfants les métiers de meunier et de boulanger.



Les Petite et Moyenne sections de Martine Pillot

Les enfants de la classe des Petits et Moyens ont axé une partie de leurs activités de l'année sur la découverte de l'arbre et de la forêt. Suite aux deux sorties en forêt, une au Minihic et l'autre en forêt de Coëtquen, ils ont travaillé notamment sur la découverte sensorielle, la reconnaissance de quelques arbres, feuilles et fruits d'automne, les animaux de la forêt, la germination et la croissance des plantes ...





ÉCOLE

Classe de découverte du CE1 au CM2 avec Christine Le Louédec et Annaïg Léger

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, les 48 enfants du CE1 au CM2, accompagnés de 6 adultes sont partis du lundi 29 mai au mercredi 31 mai 2017 en voyage scolaire.

Ils ont pris la route vers 7h30 le lundi en direction du Mont Saint-Michel pour une visite guidée de l'Abbaye. Lundi après-midi, ils ont continué leur périple avec la visite de l'écomusée de la Baie à Vains et la découverte de la fabrication du sel.

Mardi matin, ils étaient attendus à l'Abbaye de Lucerne pour une visite guidée. L'après-midi, plongée dans le Moyen Age, avec la visite du Scriptorial d'Avranches, où ils ont pu travailler sur le thème de la fabrication des manuscrits médiévaux.

Mercredi matin, ils ont embarqué pour les îles Chausey, au départ de Granville où ils ont réalisé un rallye photo nature et ont pu faire un petit plongeon dans La Manche.

Pendant le séjour, les enfants ont été logés au centre régional de nautisme de Granville, face à la mer. Les petits déjeuners et les dîners ont été pris au centre, les pique-niques et goûters du mardi et du mercredi ont été fournis par la « Mie Câline ».

L'objectif principal de cette classe découverte était la découverte d'un patrimoine naturel et culturel très riche et proche du lieu de vie des élèves.



Toutes les classes, de la maternelle au CM2, ont travaillé avec la « Maison de la Rance » sur le thème des arbres et des haies autour du Frémur.

CAISSE DES ÉCOLES

La municipalité a décidé de modifier le fonctionnement de la caisse des écoles afin de clarifier les dépenses et donner une meilleure lisibilité à la gestion de ce budget.

Jusqu'à présent, seules les dépenses pédagogiques (achat de manuels scolaires, de papeterie...) étaient imputées sur la caisse des écoles.

Désormais, les frais des sorties scolaires (piscines, cinéma, transports), les photocopies, la subvention pour les voyages scolaires (classe de découverte...) seront

intégralement intégrés à ce budget. A noter que la subvention pour le voyage scolaire passe de 2 000 € en 2016 à 2 180 € en 2017 (soit 20 € par enfant). La subvention communale a été fixée pour 2017 à 107.

16 € par élève pour l'ensemble des frais de gestion. Le montant total du budget école est donc de 13860€

Ce dernier a été établi à partir du compte administratif 2016, c'est à dire à partir des dépenses réelles et justifiées, afférentes au fonctionnement de l'école.

VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNALE

CLUB DES AJONCS

Comment faire pour se joindre à ces marcheurs qui se retrouvent tous les lundis à 13 h 30 sur la place Thomas Boursin ?

Comment faire pour participer aux rendez-vous du jeudi à partir de 14h à la salle Philippe de Dieuleveult ou à l'atelier «travaux manuels» ou jouer aux jeux de société ?

Comment faire pour intégrer le groupe de gym du mardi matin 10h15 ou du vendredi 10h45 dans la salle des sports ?

Durant la saison 2016/2017, 17 personnes ont trouvé la solution : elles se sont rendues aux lieux de rendez-vous et ont pris directement contact avec les responsables sur place. Elles sont venues, elles ont vu et sont revenues ! Elles nous ont permis de maintenir notre effectif à 151 adhérents, preuve que l'ambiance est bonne !

Nous observerons, comme chaque année, une « trêve estivale » du jeudi 8 juillet au soir au jeudi 31 août à 14 h.

Afin de vous faciliter le contact avec notre association, nous organisons le vendredi 8 septembre de 16 h à 19 h un «point rencontre» salle Philippe De Dieuleveult. Ce sera l'occasion de découvrir toutes les activités proposées par « le Club Les Ajoncs », de vous y inscrire, ou de renouveler votre adhésion. Le montant de la cotisation étant, cette année encore, de 17 euros pour la saison.

Après notre Assemblée Générale du 11 Octobre 2017, nous organiserons, pour la troisième année consécutive, «les puces couturières» le 11 novembre. Cette manifestation est pour nous le coup d'envoi de la collecte pour le Téléthon.

L'année se terminera dans la joie et la bonne humeur par notre traditionnelle fête de Noël.

Nous vous rappelons que toutes nos activités et nos rendez-vous sont consultables sur notre site internet : clublesajoncs.e-monsite.com.

Jacques Mailfert

Vos contacts : Jacques Mailfert tel. 02.99.88.56.00

Réginald Robin tel. 02.99.88.66.90



ASSOCIATION V.M.E.H DU MINIHIC SUR RANCE

Visiteurs de Malades en Etablissements Hospitaliers



Cette association a pour but d'être à l'écoute des personnes âgées en maison de retraite, leur rendre visite, savoir les écouter, échanger avec des personnes qui en ressentent le besoin, permettre un lien social avec le monde extérieur.

Afin de continuer cet accompagnement il nous faudrait pouvoir renforcer nos effectifs, n'hésitez pas à venir découvrir notre association, vous y recevrez le meilleur accueil.

Contact :

Marie France Juhel 02 99 88 44 27



LA CHAPELLE SAINT BUC

«Vous, qui passez sans me voir... Vous dont je guette le regard»... écrivait Charles Trenet

La petite chapelle Saint Buc a beau se trouver à la croisée des chemins du Minihic sur Rance, on ne la découvre qu'au tout dernier moment.

Elle est fermée 10 mois par an, c'est vrai... mais se rattrape tout l'été.

Elle est prête à vous accueillir dès le 1er juillet prochain.

Le programme est «bouclé», le site internet à jour et les flyers du programme imprimés...

Cet été, 4 artistes peintres décoreront de leurs œuvres les murs blancs de la chapelle ; 4 concerts profiteront aussi de son excellente acoustique et 4 conférenciers vous feront partager leur science et leur passion...

Alors, ne vous posez plus de question, et dès maintenant, du 12 juillet au 30 août, "barrez" tous les mercredis soir de votre agenda : Ils sont réservés à la chapelle Saint Buc !

Même l'après-midi du 3 août n'est plus disponible sur votre agenda : vous venez en effet visiter avec nous de superbes propriétés que leurs maîtres ouvrent spécialement pour vous.

Et depuis combien de temps ces activités estivales à la chapelle Saint Buc durent-elles ?

Cela fera 30 ans l'année prochaine, en incluant les 5 années de restauration de l'ouvrage !

30 ans déjà ? Il va falloir fêter ça en 2018 !

Chantal Dehaye

www.saint-buc.fr

saint.buc@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES

Chasse aux œufs

Sous un grand soleil de printemps, dans le parc de la mairie, plus d'une soixantaine d'enfants ont participé, le 8 avril dernier, à la traditionnelle après-midi « chasse aux œufs » organisée par le Comité de fêtes. Les enfants devaient retrouver de petits œufs en papiers multicolores, qu'ils ont ensuite échangés contre un sachet d'œufs en chocolat. Ils s'en sont donné à cœur joie et certains ont même fait une deuxième tentative pour obtenir un deuxième paquet, avant de déguster un goûter offert par l'EHPAD. Quelques résidents étaient présents qui ont pu profiter de la vue et déguster les gâteaux confectionnés par le cuisinier.

Auparavant, ils avaient assisté à un spectacle de magie. Strobiner le magicien a fait rêver les spectateurs âgés de 3 à 99 ans. Strobiner, de son patronyme Sylvain Guillaume, a su captiver son auditoire en faisant participer activement les enfants qui sont devenus l'espace d'un instant assistants du magicien. Tous les tours étaient empreints d'humour, de légèreté et de bons mots.

Vous pouvez visiter son site (www.strobiner.com)



Rendez-vous en 2018, pour un nouveau spectacle et une nouvelle chasse aux œufs.

Braderie d'été

La date de la Braderie d'été approche...

Cette année, afin de rendre plus fluide la circulation et faciliter l'emplacement des exposants, nous avons décidé de l'organiser sur le terrain de la ferme du Rivage.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de M^{me} Mesnard au 02 23 18 54 79

Prochain rendez-vous le dimanche 30 juillet pour la braderie extérieure de l'été.

Autre rendez-vous : le Samedi 7 Octobre, date de notre traditionnel repas à thème avec soirée dansante...Le thème vous sera dévoilé prochainement.

Téléthon

Nouveauté : au sein du comité des fêtes, depuis peu, quelques membres se réunissent le jeudi soir pour travailler différentes scènes de théâtre sous la houlette de Daniel Gauthier. La sélection des pièces s'est volontairement portée sur des scènes de théâtre populaire, ambiance boulevard et franche rigolade. Notre souhait est de jouer le jour du Téléthon. Alors, avis aux amateurs, des rôles sont encore à prendre !

Possibilité de nous retrouver sur Facebook sous le nom de la «Bande à Momo» et d'y suivre notre actualité.

BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque est petite, mais elle a le mérite d'exister.

Cependant, faute de bénévoles et de lecteurs, elle pourrait fermer!

Ce serait dommage pour les abonnés assidus.

La commune accorde tous les ans une subvention de 3500€ qui permet aux bénévoles d'acquérir de nombreuses nouveautés : romans, bandes dessinées, mangas, ouvrages pour la jeunesse.

Vrai service public de proximité, lieu de loisir et de plaisir, lieu de diffusion culturelle par la richesse de ses collections, la bibliothèque ne peut vivre sans ses lecteurs. Elle est ouverte à tous.

Ses bénévoles vous accueillent le Mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h, le Jeudi de 18h à 19h et le Samedi de 10h à 12h.

Petit rappel : l'abonnement annuel est de 8 euros pour toute la famille,

Alors, n'hésitez plus à franchir la porte de ce lieu de rencontre où de nombreux coups de cœur vous attendent.

LA BOÎTE À LIVRES

Qu'est-ce qu'une boîte à livres ?

« Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. »

Parée de rouge et de jaune, celle de la place Thomas Boursin, installée contre l'abribus a certainement déjà attiré votre regard.

On y emprunte un livre, que l'on rapporte, ou pas, que l'on peut aussi déposer dans une autre boîte, d'une autre commune. On y laisse un des siens, afin que celle-ci soit toujours alimentée. Le but étant de partager et de faire circuler les livres qui vous ont marqués.

Si l'expérience est concluante, d'autres boîtes seront installées en plusieurs points du Minihic.

Merci aux employés municipaux pour leur réalisation.



LE SALON DES ARTISTES

Le salon des artistes s'est tenu les 29 et 30 avril. Fort nombreux cette année, les trente-trois exposants ont présenté leurs œuvres, toujours aussi diverses. Certains, avec émotion, montraient pour la première fois leur travail. Les échanges ont été fructueux, dynamisés par la présence d'élèves de l'Académie Malouine d'Arts Plastiques et de l'école des Beaux-Arts de Rennes.

A cette occasion, La Lorgnette a accueilli une rétrospective du peintre Louis Fabien, scénographiée par son ami Jean-Pierre de Crescenzo. La lumineuse peinture de Fabien nous aura magistralement montré que La Lorgnette peut être une magnifique salle d'exposition.

ASSOCIATION SPORTS LOISIRS

L'A.S.L, qui réunit plus de cinquante adhérents, changera de nom à la rentrée sportive de septembre 2017. Bienvenue à MINIHIC MOVING qui vous propose sa section fitness, sa section tennis et une section Badminton en projet.

LE FITNESS est assuré tous les jeudis soir de 19h30 à 21h30 par David MONTAIS, coach sportif. Nous organisons également des sorties « Cross training » (cardio et renforcement musculaire) le dimanche matin sur les magnifiques sentiers du Minihic et celles-ci sont accessibles à tous les niveaux. La saison se clôturera par un cours suivi d'un pique-nique convivial sur la plage de Garel le jeudi 6 juillet prochain.

Nous vous attendons nombreux pour les inscriptions de la prochaine saison (contact Sabrina 06 49 33 46 94 – reprise des cours le 14/09/2017). Christelle MITATRE, Assistante Monitrice de Tennis, assure les cours à partir de 3 ans avec une prise en charge des enfants à l'école le vendredi dès 16h30. Les cours sont assurés le vendredi soir et le samedi jusqu'à 14 h, de l'initiation à la compétition, pour les jeunes et les adultes. L'équipe du Minihic participe régulièrement au championnat départemental.

Une journée à Roland-Garros est organisée tous les ans en mai et permet de clôturer la saison tennistique.

Face au succès de la section baby tennis, nous vous invitons à vous inscrire rapidement à la rentrée car les places sont limitées (Contact Christelle 06 60 07 50 77 – reprise des cours le 15/09/2017).

MINIHIC MOVING vous attend nombreux le samedi 9 septembre de 10 h et 13 h à la salle polyvalente pour les inscriptions.



RUN IN RANCE

La 4^{ème} édition de la **T'Rance Minihic 2017** vient de s'achever sur un énorme succès! Nous avons atteint les 600 participants toutes catégories confondues soit 200 de plus que l'année dernière ! C'est pour nous tous un immense soulagement et une réelle fierté d'avoir réussi à organiser un tel événement. Tous les retours des coureurs sont enthousiastes et mettent en avant la qualité de l'organisation, de l'accueil par tous les bénévoles et bien sûr la beauté de notre parcours.

Nous tenons donc à remercier chaleureusement notre centaine de bénévoles qui a répondu à notre appel!

Merci aussi aux voisins et bénévoles improvisés qui ont pallié en urgence à des absences et qui ont permis à cette course de se dérouler dans des conditions de sécurité optimales ! Merci au Rotary Club de St Malo Jacques Cartier pour leur investissement auprès des enfants.

Cette course ne pourrait non plus avoir lieu sans un large soutien de la mairie, de ses élus et employés communaux, ainsi que des municipalités voisines (un grand merci aux mairies de La Richardais et de Langrolay pour leur matériel !). Nous n'oublions pas nos sponsors, du Minihic/Rance et d'ailleurs, qui nous font confiance et nous permettent de préparer nos éditions dans les meilleures conditions ! Une mention toute spéciale à Thomas et David de la Cale Gourmande du Minihic et à Mme Raffray (SUPER U Pleurtuit) qui nous soutiennent très activement depuis nos débuts !



Cette réussite est donc la vôtre et celle de tout un village et nous tenons à vous féliciter pour votre aide et votre énergie !

Mille excuses au passage pour tous les riverains et automobilistes qui ont dû patienter parfois longtemps, avec le sourire le plus souvent, pour circuler dans le Minihic !

Nous vous donnons rendez-vous durant l'hiver prochain pour une nouvelle édition de nuit afin de soutenir une nouvelle cause qui nous tient tous à cœur depuis longtemps...N'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook ou notre nouveau site runinrance.fr pour vous rapprocher de nous et nous apporter votre aide et votre bonne humeur ! Vous pourrez aussi y consulter les photos et vidéos de cette 4^{ème} édition.

Les membres de Run In Rance

YOGA

Stages de Yoga du 10 au 13 Juillet pour Enfants et Adultes. L'association qui réunit plus de cinquante adhérents changera de nom à la rentrée sportive de septembre 2017.

La nouvelle salle de La Lorgnette accueille cet été du 10 au 13 juillet un stage de Yoga-Méditation pour adultes le matin et un stage de Yoga pour enfants l'après-midi.

Dans la continuité des ateliers TAP d'Initiation au Yoga en milieu scolaire, l'Association Himalayenne de Yoga - Méditation (AHYM-France), propose aux enfants une exploration du yoga à travers une approche ludique et pédagogique l'après-midi de 14h à 16h.

Le matin de 9h30 à 11h30, le stage pour adultes permettra d'associer la pratique posturale à l'apprentissage de la méditation par la compréhension de la circulation de l'énergie dans le corps.

La Matinale de Yoga - Méditation du dimanche 25 juin a été également l'occasion de se retrouver Plage de Garel pour profiter du solstice d'été et fêter la Journée Internationale du Yoga célébrée le 21 juin. Dans le prolongement de la séance, chacun a pu apporter un pique-nique pour partager un moment de convivialité.

A la rentrée, Caroline reprendra ses cours de Yoga le mercredi soir au Minihic-sur-Rance. Guidés par Caroline Thomazeau, Professeure de Yoga diplômée et membre titulaire de la FIDHY, les cours sont accessibles à tous.

Le tarif des stages est de 50€(les 4 séances) ou de 15€ à l'unité.

Renseignements et inscriptions auprès de Caroline au 06 62 35 40 56 ou ahymfrance@gmail.com



KYUDO

A partir du mois de septembre 2017, vous pourrez vous initier le lundi et le mercredi dans la salle des sports au KYUDO (arc Japonais) / à partir de 19h (horaires à confirmer)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Didier Labaille
didier.labaille@neuf.fr

Des origines...

Arme de chasse et de guerre, l'arc joua un rôle central au sein des armées du pays du Soleil levant à partir du XI^{ème} siècle. Paré d'une forte valeur symbolique, il fait partie de l'équipement du Bushi (samouraï) comme le sabre ou la lance. Le tir à l'arc fait partie des sept arts étudiés par les guerriers. Sous l'influence de diverses philosophies (taoïste, shintoïste, bouddhiste), l'ancienne technique guerrière – Kyujutsu – s'est imprégnée de nouveaux concepts, s'est pacifiée et a donné naissance au Kyudo (Voie de l'Arc).

De nos jours.

Dans cette discipline, la posture correcte permet le tir juste. La gestuelle harmonieuse et précise donne lieu progressivement à un travail corporel approfondi : prise de conscience globale puis spécifique de la musculature et de l'ossature. Il mobilise la concentration mais aussi la détente, le contrôle du souffle et de l'énergie. En développant la patience et l'attention, on ne peut que progresser.

Dans le tir à l'arc japonais, la cible n'est pas le but principal : c'est un travail sur soi-même en recherchant la beauté du tir et du geste par la perfection de la technique et la sincérité de l'état d'esprit.

C'est pourquoi on peut commencer la pratique de l'arc jeune ou adulte et la continuer jusqu'à l'âge le plus avancé.



RÉOUVERTURE DU PAEJ (POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES)

Madame Sylvie BENOIT, nouvelle psychologue écoutante du PAEJ du Pays de Saint-Malo est à votre disposition. Les jeunes peuvent la contacter au 0800 804 001 (APPEL GRATUIT) entre 8h45 et 12h30 et de 13h30 et 17h15. Elle est joignable par les professionnels au 02 99 82 86 00 entre 9 h00 et 12h15 - 13h45 et 17h00
Son adresse mail : paej@pays-stmalo.fr

ÉCOUTE JEUNES

PAEJ@pays-stmalo.fr
0800 804 001
→ APPEL GRATUIT

rendez-vous anonyme | confidentiel | gratuit





INFOS DIVERSES

TAXE DE SÉJOUR : RAPPEL DES RÈGLES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la taxe de séjour est gérée par la Communauté de Communes Côte d'Émeraude. Pour rappel, cette taxe s'applique toute l'année aux personnes qui séjournent de manière occasionnelle et à titre onéreux sur le territoire communautaire et qui ne possèdent pas de résidence au titre de laquelle ils sont redevables de la taxe d'habitation. La taxe de séjour est collectée par les hébergeurs touristiques, particuliers et professionnels, qui doivent obligatoirement la reverser à la communauté de communes, selon des modalités détaillées sur : www.cote-emmaude.fr (rubrique « DECOUVRIR »). Il est rappelé, par ailleurs, que la communauté de communes se réserve le droit de mettre en œuvre une procédure de taxation d'office à l'égard des hébergeurs touristiques qui ne respecteraient pas leurs obligations légales, notamment les propriétaires de meublés ou de chambres d'hôtes qui utilisent les services de plateformes de location en ligne (Airbnb, Abritel, Homelidays...).

Renseignements :

Communauté de Communes Côte d'Émeraude, service taxe de séjour : 02 57 11 01 19 ou taxedesejour@cote-emmaude.fr

LE NOUVEL OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL EST NÉ

L'office de tourisme est désormais porté par l'association « Dinard Côte d'Émeraude Tourisme » dont le territoire d'intervention s'étend aux 9 communes du territoire communautaire. Les anciens offices de tourisme municipaux ont tous été maintenus en voyant leur territoire d'intervention s'élargir.

Renseignements :

Dinard Côte d'Émeraude Tourisme, office de tourisme intercommunal • Tél : 0821 235 500 (service 0,12€ appel + prix d'un appel) www.dinardemmaudetourisme.com

RAM : L'ESPACE-JEUX DE DINARD DÉMÉNAGE À L'OURSE

Depuis le 23 mars 2017, l'espace-jeux du Relais Assistants Maternels (RAM) à Dinard se déroule à la médiathèque l'Ourse (2 place Newquay), le jeudi matin de 9h30 à 11h30.

L'espace-jeux est un lieu collectif d'éveil et de socialisation destiné aux enfants de quelques mois à trois ans, accompagnés d'un parent, assistant maternel ou garde d'enfant à domicile.

Encadré par une professionnelle de la petite enfance, ce temps d'animation permet aux parents et aux accueillants de se rencontrer et d'échanger dans un espace spécialement aménagé pour les tout-petits.

Pratique : Espace-jeux gratuit sur inscription obligatoire au 06 76 96 28 04 ou par courriel : ram@cote-emmaude.fr

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Le carré dédié aux personnes indigentes de l'Ehpad était devenu compliqué à entretenir. La maison de retraite et la municipalité ont travaillé conjointement pour trouver une solution pérenne.

Les tombes ont été identifiées et référencées, les employés communaux ont ensuite enherbé l'espace. L'Ehpad a fait l'acquisition d'un lutrin sur lequel apparaîtront les noms des personnes inhumées dans ce carré.



CALE DE LA LANDRIAIS

La cale de la Landriais est une cale publique dont la raison d'être est de permettre aux usagers d'accoster et de mettre à l'eau tous types d'embarcations, qu'elles soient à voile ou à moteur.

L'usage est qu'en été, elle tient lieu également de solarium aux vacanciers. Nous souhaitons rappeler à ces derniers que s'ils sont les bienvenus sur cet espace, ils se doivent de ne pas le monopoliser et de faciliter l'accostage et la mise à l'eau des navires et annexes.

L'observation de cette simple règle de courtoisie évitera des tensions et permettra à chacun de profiter en toute sérénité de cet endroit magnifique.

Nous rappelons également aux parents qu'une cale est un endroit potentiellement dangereux et que les activités des enfants sont placées sous leur entière responsabilité.



SORTIES ORGANISÉES DANS LES COMMUNES DU TERRITOIRE : Programme des sorties nature 2017

Dans le cadre de la politique communautaire de sensibilisation à l'environnement, la Communauté de Communes Côte d'Émeraude organise des sorties nature dans les différentes communes du territoire et sur les sites du Conservatoire du littoral.

Découvrez le planning des sorties 2017 !

Pratique : Sorties sur inscription obligatoire au 02 96 87 00 40

Tarif unique : 2€ par participant



APPLICATION MOBILE
INSOLITES
DÉCOUVERTES

Explorez le territoire
et testez votre savoir !
**En Baie du
Mont-Saint-Michel**

Flashez ce code
pour installer Raidigma !

Disponible sur
App Store **Google play**

NOUS CONTACTER :
www.paysdelabaie-mtstmichel.com
02 99 48 34 53

Groupement
d'Écôtourisme

Communes	Thématiques	Dates
Beaussais sur Mer (Ploubalay)	Fabrication de jouets buissonniers	Jeudi 17 août (14h30 à 17h)
Beaussais sur Mer (Plessix Balisson)	Les plantes qui se mangent et qui guérissent	Jeudi 20 juillet (14h30 à 17h)
Minihic sur Rance	Ohé matelot ! Plein zoom sur le patrimoine maritime	Lundi 31 juillet (14h30 à 17h)
La Richardais	La marée en deux temps en passant par la grève	Mercredi 2 août (9h30 à 12h)
Pleurtuit	Entre nature et histoire des lieux	Vendredi 18 août (9h30 à 12h)
Tréméreuc	Fabrication de jouets buissonniers	Mercredi 19 juillet (14h30 à 17h)

Sorties organisées sur les sites du Conservatoire du Littoral :

Communes	Thématiques	Dates
Lancieux (Polders/Tertre Corlieu)	Observation des oiseaux migrateurs	Mercredi 16 août (14h30 à 17h) Lundi 23 octobre (10h à 12h)
Lancieux (Tertre Corlieu)	Mystérieuses plantes des dunes	Vendredi 25 août (14h30 à 17h)
Lancieux (Tertre Corlieu)	La vie secrète des dunes !	Jeudi 27 juillet (14h30 à 17h)
Polders de Ploubalay	Vie sauvage des polders de Beaussais sur Mer	Mercredi 26 juillet (9h30 à 12h)



RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES...

Jeux

Les petits minihicois ont pu remarquer l'absence de la balançoire lapin dans le parc de la mairie. Ce jeu installé par la municipalité est destiné à tous les enfants qui viennent profiter de ce bel espace. Il a été dégradé et n'est donc plus utilisable car il doit répondre à des normes bien spécifiques. Il s'agit d'un bien municipal et son remplacement sera une dépense supplémentaire pour la collectivité. Nous rappelons que les jeux doivent être utilisés uniquement par les jeunes enfants.

Nos amis les bêtes

Afin que tout le monde puisse se promener dans les meilleures conditions, nous vous rappelons que les animaux non tenus en laisse ne sont pas admis dans le parc. Vous avez vu apparaître des panneaux demandant aux promeneurs de tenir leur animaux ainsi que de ramasser leurs excréments. Des bornes à sacs ont été installées à cet effet dans le parc.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de faire pénétrer les chiens dans les salles municipales (salle Ph. de Dieuleveut, La Lorgnette, salle du camping) pour des raisons d'hygiène et de savoir vivre.

Autre rappel: tout engin motorisé est interdit dans le parc de la mairie.

Travaux de bricolage ou de jardinage

Conformément à l'arrêté municipal du 31 mai 2001, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon thermiques, tronçonneuses ... sont interdits les dimanches et jours fériés.

Accueil personnalisé Trésor Public

Depuis le 06 juin 2017, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place au centre des finances publiques de Saint-Malo pour les usagers du service des impôts des particuliers.

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en assurant aux usagers d'être reçus – lorsque c'est nécessaire – sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, il suffit que les usagers particuliers prennent rendez-vous via le site impots.gouv.fr (rubrique « contact » dans son « espace particulier » sécurisé), ou aussi par téléphone ou encore au guichet du Centre des Finances publiques.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'utilisateur obtienne une réponse. De plus, sur place, le centre des Finances publiques est doté d'un espace numérique libre-service permettant aux usagers de se familiariser avec les services en ligne.

Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignement, remises de formulaire ...) peuvent toujours s'effectuer au guichet du Centre des Finances publiques, sans rendez-vous.

Fortes chaleurs et canicule

Le plan canicule est déclenché le 1er juin de chaque année. Dans ce cadre, Santé publique France met en place un dispositif d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Service d'urgence 15 800-0400 (numéro vert)

15 800-0400 (numéro vert)





MAIRIE :

Tél. : 02 99 88 56 15 - Fax : 02 99 88 57 96

Mail : mairie.minihic@wanadoo.fr

Site internet : www.le-minihic-sur-rance.fr

Heures d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Fermeture au public Mardi et Jeudi

Permanences :

Adjoints : Culture - Affaires scolaires et sociales

Mercredi et Vendredi à partir de 14h30 sur RV

Maire et Adjoints : Urbanisme - Travaux - Finances

Le matin sur RV.